



Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes

RAPPORT ANNUEL 2013

Pour vous **informer**
et vous **soutenir**
en **prévention**



Créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail du Québec, l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes a pour rôle de fournir aux employeurs et aux travailleurs de son secteur des services d'information, de formation, de recherche, de conseil et d'assistance.

L'Association est entièrement dédiée à la prévention, elle favorise la prise en charge paritaire et n'a aucun parti pris. Sa clientèle est à l'emploi des entreprises classifiées par la CSST dans son secteur d'intervention qui couvre toute la chaîne graphique : édition avec ou sans impression, photographie, impression par tous procédés, fabrication de boîtes de carton pliant, reliure et finition. Selon les informations fournies par la CSST, le secteur comptait quelque 2 800 établissements en fin d'année 2013.



Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes



Les associations membres

Associations patronales

Association québécoise de l'industrie de l'imprimé (AQII)

Association technique des flexographes et fabricants d'emballages du Québec (ATFFEQ)

Hebdos Québec

Quotidiens du Québec

Associations syndicales

Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Fédération de l'industrie manufacturière (CSN)

Fédération nationale des communications (CSN)

Teamsters/Conférence des communications graphiques 555 M (FTQ)

Unifor, section locale 145 (FTQ)



Le message des administrateurs

Il y a plus de trente ans déjà, les associations patronales et syndicales de notre secteur signaient un protocole d'entente pour mettre sur pied l'Association. En entendant divers témoignages dans le cadre de notre 30^e anniversaire de fondation, on a pu constater que la santé et la sécurité du travail demeure un objectif rassembleur toujours d'actualité. La prévention appelle la collaboration, la parité est essentielle. Les principales associations du secteur ont réitéré leur parti pris pour la santé et la sécurité du travail dans la parité en renouvelant l'entente constitutive de 1983; nous en sommes très fiers.

L'année 2013 a aussi été riche de réalisations. L'Association est intervenue directement auprès de 419 entreprises tandis que notre service de prévention à distance a reçu près de 2 300 visites de nos abonnés. L'Association a formé plus de 1 000 travailleurs, près de 500 autres ont participé à nos activités de sensibilisation et d'information en entreprise. Cent quinze entreprises ont bénéficié de nos services de conseil et d'assistance en prévention. Les résultats le démontrent : l'Association est au service de la prévention dans notre secteur.

L'Association continuera à supporter les employeurs et les travailleurs de notre secteur pour améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail. Par l'information, la formation, le conseil et l'assistance, nous visons la prise en charge de la prévention par les personnes concernées, dans les entreprises. N'hésitez pas à profiter des nombreux services offerts car ils ont été développés pour répondre à vos besoins.



Anne-Marie Landry

Anne-Marie Landry,
coprésidente patronale



Michel Handfield

Michel Handfield,
coprésident syndical

Une association au service des employeurs et des travailleurs

Le rôle de l'Association est de soutenir les employeurs et les travailleurs des entreprises de son secteur dans la mise en place de moyens et d'activités de prévention. Ce soutien nécessite divers travaux de veille et de recherche et s'appuie sur du partenariat.

En 2013, nos activités de veille et de recherche ont principalement porté sur la sécurité des machines, la prévention des troubles musculo-squelettiques, l'entreposage des marchandises dangereuses et le transvasement des

solvants, la prévention des incendies et la sécurité électrique. Nous avons enrichi notre banque de ressources afin de mieux répondre aux questions des employeurs et des travailleurs. Nous avons également collaboré à deux projets portant sur la vitesse des machines en mode réduit et son impact sur la sécurité ainsi que sur l'utilisation de l'air comprimé.

Nous avons poursuivi notre participation à diverses activités de l'industrie et du réseau de la prévention :

- collaboration à QI et au bulletin de liaison de la CSST
- exposant à Grafik'Art, au Forum SST de Québec et au Grand Rendez-vous SST de Montréal
- conférencier lors du colloque régional à Rivière-du-Loup et de la Conférence emballages de l'ATFFEQ
- participation à la remise des prix d'excellence en communications graphiques du Collège Ahuntsic et à l'assemblée de fondation de l'AQII.



Grâce à une collaboration avec Préventex, l'Association a pu offrir à sa clientèle des séances d'information à Sherbrooke, Beauceville et Longueuil pour faire connaître les nouvelles dispositions réglementaires concernant l'amiante.

C'est toutefois dans ses actions auprès des entreprises que l'Association a investi le plus d'efforts, intervenant directement auprès de 419 entreprises du secteur en 2013. La répartition globale du temps affecté aux services aux entreprises est similaire à celle de l'exercice précédent : 30 % à l'information, près de 31 % à la formation et plus de 39 % au conseil et à l'assistance en prévention.



Denise Laganière a remis une bourse au nom de l'Association à Éric Gibeau, étudiant de 1^{re} année en techniques de l'impression au Collège Ahuntsic pour ses connaissances démontrées en santé et sécurité du travail.

Photo : Caroline Bergeron

Informer



Le Prix graphiprévention 2013 a été remis aux représentants des Emballages RockTenn Warwick.



L'Association a souligné son 30^e anniversaire de fondation en rendant hommage à neuf personnes comptant plus de 10 années d'implication au sein de son conseil d'administration.

C'est d'abord par la publication de ses bulletins d'information, de son site Internet et de son assemblée générale annuelle que l'Association s'acquitte de son mandat d'information. Elle fait aussi connaître les idées de prévention réalisées dans les entreprises du secteur et propose des activités d'information dans les entreprises. Parmi les principales réalisations 2013, soulignons :

- des offres de services à 372 entreprises
- la publication du bulletin imprimé *Graphiprévention* et du bulletin électronique *Cliquez prévention*
- une assemblée générale qui a réuni plus de 120 personnes et qui a permis de rendre hommage à des bâtisseurs de l'Association
- la publication de trois fiches d'information consacrées aux empileurs, à la protection respiratoire et à la sérigraphie
- des présentations sur la diligence raisonnable, le cadenassage, les risques machines et la façon de débusquer les risques : 483 personnes en entreprise y ont assisté.



www.aspimprimerie.qc.ca

- plus de 700 visiteurs par mois
- 418 abonnés à Prévention@distance, près de 2 300 consultations effectuées

Améliorer le savoir-faire

En 2013, près de 31 % du temps d'intervention a été consacré à la conception et à la diffusion de la formation. L'objectif visé : contribuer à l'amélioration des connaissances et du savoir-faire en entreprise pour faciliter la prise en charge de la prévention. Les formations offertes aident à se conformer aux lois, règlements et normes et à améliorer les conditions de santé et de sécurité du travail. Elles sont dispensées en entreprise et en format multi-entreprises; les participants s'en disent très satisfaits. Parmi les principales réalisations 2013, soulignons :

- 136 formations en entreprise
- 33 formations multi-entreprises dont 13 en région
- 7 formations de formateurs
- 1 061 personnes formées
- un taux moyen d'appréciation de 94 % chez les participants à nos formations
- 325 attestations de formation émises pour les formateurs en entreprise
- une nouvelle formation pour faciliter l'utilisation sécuritaire et l'inspection des palettiers.



Conseiller et soutenir

Près de 40 % du temps d'intervention 2013 a été dédié aux services-conseils. L'Association supporte ainsi les entreprises dans l'élaboration de plans d'action en prévention, l'analyse des situations et la recherche de solutions ainsi que dans la mise en place de mesures de prévention. Ces services sont dispensés tant en entreprise qu'à distance; 115 entreprises en ont bénéficié au cours de l'année. Les principales réalisations 2013 à ce chapitre sont :

- un outil pour guider la prise de décision face au cadenassage
- de l'aide pour la mise en place du cadenassage dans 13 entreprises
- une grille d'évaluation dynamique pour aider à l'évaluation de la conformité des dispositifs de sécurité sur les machines
- du support pour la sécurité des machines dans 36 entreprises
- une fiche d'inspection pour vérifier la sécurité des palettiers
- un bilan de prévention et des recommandations pour un plan d'action en prévention dans 16 entreprises
- de l'assistance au comité SST dans 7 entreprises
- des conseils pour la prévention des troubles musculo-squelettiques dans 13 entreprises
- un bulletin électronique pour mieux outiller les formateurs en entreprise
- un accroissement de 8 % du nombre d'abonnés à notre service de Prévention à distance.



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, un résumé des principales méthodes comptables, d'autres informations explicatives ainsi qu'un questionnaire à remplir par les auditeurs indépendants. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que les Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin

de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit les règles comptables particulières appliquées. Les états financiers ont été préparés pour permettre à l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de la CSST et de l'association et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Société de comptables professionnels agréés



Poirier & Associés inc.
Vaudreuil Dorion
Le 27 février 2014

Résultats

Exercice clos le 31 décembre 2013

	2013	2012
Produits		
Transfert de la Commission de la santé et de la sécurité du travail	1 108 000 \$	110 400 \$
Services, matériel et divers	830	795
Intérêts	11 471	12 827
	1 120 301	1 124 022
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales (annexe A)	654 088	581 574
Fonctionnement (annexe B)	237 027	236 765
Immobilisations (annexe C)	7 185	6 731
	898 300	825 070
Excédent des produits sur les charges	222 001 \$	298 952 \$

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2013

	Réserve pour engagement	Investis en immobilisations	Non affectés	2013 Total	2012 Total
Solde au début	281 006 \$	13 013 \$	- \$	294 019 \$	293 734 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	222 001	222 001	298 952
Montant affecté à la réserve pour engagements	(931)	-	931	-	-
Excédent à remettre à la CSST	-	-	(222 932)	(222 932)	(299 476)
Acquisitions d'immobilisations	-	7 185	-	7 185	6 731
Amortissement	-	(6 207)	-	(6 207)	(5 922)
Solde à la fin	280 075 \$	13 991 \$	- \$	294 066 \$	294 019 \$

État de la situation financière

Exercice clos le 31 décembre 2013

	2013	2012
Actif		
Court terme		
Encaisse	59 790 \$	125 260 \$
Placements temporaires (note 4)	535 193	526 685
Débiteurs (note 5)	14 108	15 944
Charges payées d'avance	2 664	3 685
	611 755	671 574
Immobilisations (note 6)	13 991	13 013
	625 746 \$	684 587 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 7)	108 748 \$	91 092 \$
Sommes à remettre à la CSST	222 932	299 476
	331 680	390 568
Actif net		
Réserve pour engagements	280 075	281 006
Investis en immobilisations	13 991	13 013
	294 066	294 019
	625 746 \$	684 587 \$

Pour le conseil d'administration,



Notes complémentaires

31 décembre 2013

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Association est constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail; conformément à l'article 99.1 de cette loi, elle est une personne morale au sens du Code civil. En vertu de l'article 101 de la même loi, elle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant à son secteur des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et sécurité du travail.

2. Règles comptables particulières

L'Association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, à l'exception des règles régissant les immobilisations qui sont plutôt tirées des Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

Les acquisitions sont à la fois portées à la charge l'année de l'acquisition et portées à l'état de la situation financière via les actifs nets investis en immobilisations. Aucune charge d'amortissement n'est portée aux résultats. La valeur des immobilisations ainsi que de l'actif net investi en immobilisations est réduite à chaque année pour un montant équivalent à l'amortissement calculé.

3. Principales méthodes comptables

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2013

	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	222 001 \$	298 952 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Débiteurs	1 836	(1 554)
Charges payées d'avance	1 021	(1 018)
Créditeurs	17 656	(24 504)
	242 514	271 876
Autres activités		
Excédent remis à la CSST	(299 476)	(272 467)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(56 962)	(591)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	651 945	652 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	594 983 \$	651 945 \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	59 790 \$	125 260 \$
Placements temporaires	535 193	526 685
	594 983 \$	651 945 \$

Constatation des produits

L'Association constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées indiquées ci dessous :

Mobilier de bureau	10 ans
Équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Actifs nets

En vertu des règles budgétaires applicables aux associations sectorielles paritaires de santé édictées par la CSST, les actifs nets non affectés peuvent être conservés par l'Association jusqu'à un maximum du plus élevé de 250 000 \$ ou 25 % de ses revenus pour l'année en cours, soit un montant de 280 075 \$ en date du 31 décembre 2013. À la demande du conseil d'administration, ce montant est placé dans une réserve pour engagements qui est présentée distinctement des autres actifs nets. Conséquemment, un montant de 222 932 \$ doit être remis à la CSST en date du 31 décembre 2013.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif. De plus, les placements temporaires que l'Association ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la somme à remettre à la CSST.

4. Placements temporaires

	2013	2012
Dépôts à terme rachetables, taux variant de 1,66 % à 1,90 %, échéant entre janvier 2014 et janvier 2015	393 500 \$	395 013 \$
Fonds communs	141 693	131 672
	535 193 \$	526 685 \$

5. Débiteurs

Clients	- \$	500 \$
Intérêts courus	6 166	6 093
Taxes de vente	6 942	8 601
Avances pour frais de déplacements	1 000	750
	14 108 \$	15 944 \$

6. Immobilisations

		2013	2012
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	58 115 \$	54 399 \$	3 716 \$
Équipement	43 342	43 342	-
Matériel informatique	57 773	47 498	10 275
	159 230 \$	145 239 \$	13 991 \$
			13 013 \$

7. Créditeurs

	2013	2012
Fournisseurs et charges courues	15 714 \$	9 503 \$
Retenues à la source à payer	1 928	-
Vacances courues	87 991	81 009
Salaires nets	2 574	580
Charges sociales	541	-
	108 748 \$	91 092 \$

8. Financement de l'Association

L'Association est financée par des sommes perçues spécifiquement à cette fin par la CSST. Le taux, aux fins du financement de l'Association, est appliqué sur la masse salariale assurée par la CSST dans le secteur. Le résultat obtenu doit être suffisant pour couvrir les besoins financiers de l'Association. Advenant que les salaires assurables dudit secteur subissent une baisse marquée, cette situation pourrait résulter en une réduction du montant transmis par la CSST.

9. Engagements contractuels

a) Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 111 597 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2014	98 127 \$
2015	8 391 \$
2016	2 481 \$
2017	1 299 \$
2018	1 299 \$

b) Compensations salariales

L'Association s'est engagée à verser des compensations à ses employés advenant leur congédiement ou la cessation de ses activités. Au 31 décembre 2013, ces compensations totalisaient 201 737 \$.

10. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'Association est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses charges.

11. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2013.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2013

	2013	2012
Annexe A - Salaires et charges sociales		
Salaires - bureau et administration	548 721 \$	487 482 \$
Charges sociales	49 007	43 744
Avantages sociaux	56 360	50 348
	654 088 \$	581 574 \$

Annexe B - Fonctionnement

Loyers et charges connexes	82 482 \$	84 736 \$
Location d'équipement de bureau et autres	9 065	8 264
Entretien et réparations	8 148	6 954
Honoraires de consultants externes	5 471	6 836
Colloques	6 600	5 675
Réunions	13 209	12 743
Perfectionnement et formation	4 567	2 626
Frais de déplacement	21 100	21 425
Jetons de présence	9 239	8 414
Publicité	3 764	4 709
Représentation	719	800
Recrutement	-	640
Volumes et documents	2 813	2 743
Impressions diverses	26 581	26 590
Poste et messagerie	14 013	13 747
Fournitures de bureau	4 672	4 424
Autres charges d'administration	798	1 786
Télécommunications	10 910	10 813
Honoraires de l'auditeur indépendant	5 482	5 804
Assurances	2 465	2 417
Cotisation - associations	2 040	1 644
Frais bancaires	1 450	1 356
Ameublement et équipement non capitalisés	1 439	1 619
	237 027 \$	236 765 \$

Annexe C - Immobilisations

Équipement informatique	7 185 \$	6 731 \$
-------------------------	----------	----------

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice 2013. Il a notamment accueilli deux nouvelles associations patronales : l'Association québécoise de l'industrie de l'imprimé et l'Association technique des flexographe et fabricants d'emballages du Québec; une nouvelle entente modifiant l'entente constitutive de l'Association a été signée. Un sous-comité s'est penché sur les besoins du secteur en matière de santé psychologique. Cinq membres du conseil d'administration ont participé à la rencontre regroupant des administrateurs de l'ensemble des associations sectorielles paritaires du Québec. Enfin, à la suite de la dernière séance de l'année, les représentants patronaux ont élu madame Anne-Marie Landry pour succéder à monsieur Normand Sarault qui a annoncé son départ à la retraite.



① Anne-Marie Landry, directrice santé, sécurité, mieux-être au travail, TC Transcontinental, coprésidente patronale
② Normand Sarault, directeur pour le Québec du Conseil patronal de l'imprimerie, coprésident patronal sortant
③ Nathalie Brunet, directrice d'usine, D+H Itée ④ Michael Barbieri, spécialiste en imprimerie, PDI Phipps Dickson Intégria, délégués du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada ⑤ Michel Fortin, vice-président Formation et délégué de la Fédération de l'industrie manufacturière ⑥ Gaétan Cajolais, vice-président ⑦ Larry Myles, président, délégués des Teamsters/Conférence des communications graphiques 555M ⑧ Gilles Cardin, directeur principal Relations de travail, La Presse Itée, délégué des Quotidiens du Québec ⑨ Gilles Duguay, trésorier et délégué de la Fédération nationale des communications, trésorier ⑩ Michel Handfield, président et délégué d'Unifor, section locale 145, coprésident syndical ⑪ Marie Ménard, directrice et secrétaire générale de l'Association.

Les orientations 2014

Outre les activités habituelles visant à soutenir les employeurs et les travailleurs dans les entreprises, trois activités de développement ont été retenues pour 2014, elles permettront de poursuivre le travail amorcé en sécurité des machines et de faire connaître une problématique en émergence, la santé psychologique au travail. La planification retenue prévoit notamment la production de deux fiches d'information (compacteurs, vitesse des machines), de la recherche sur les méthodes de nettoyage des rouleaux et cylindres sur presses à imprimer et de la diffusion d'information pour sensibiliser et informer sur la santé psychologique au travail et faire connaître des ressources disponibles.

L'Association poursuivra sa participation à deux projets initiés par des partenaires : l'évaluation d'outils d'estimation des risques machines et la sécurité associée à la vitesse de la machine en mode réduit.

C'est à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire similaire à celle des années passées que l'Association réalisera sa planification. Le financement 2014 sera assuré par la récupération du surplus de l'exercice 2013 et par une cotisation de 0,0006 \$ perçue par la CSST sur la masse salariale assurée par les entreprises classifiées dans son secteur d'intervention.

L'équipe



Dany Mailloux
conseiller en prévention



Marie Ménard
directrice générale



Monique Laguë
agente à la formation



Michel Noël
conseiller en prévention



Tsvetanka Yaneva
agente à l'administration



Khalid El Ahrache
conseiller en prévention



Denise Laganière
agente d'information



Denis Lavoie
conseiller en prévention



Pour vous informer et vous soutenir
en prévention, nous offrons

du soutien aux employeurs, travailleurs,
comités et formateurs en entreprise

un bilan de prévention et des
recommandations pour un plan d'action

de la formation pour accroître
les compétences et le savoir-faire

des guides, fiches et outils
pour vous aider à agir

des services-conseils pour faciliter
la prise en charge de la prévention.



Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes

www.aspimprimerie.qc.ca

7450, boulevard des Galeries-d'Anjou,
bureau 450, Anjou (Québec) H1M 3M3

☎ 514 355-8282 📠 514 355-6818